

APEL

ASSOCIATION DE PARENTS D'ELEVES DE L'ENSEIGNEMENT LIBRE



Les missions de l'APEL

- ✓ **Représenter l'ensemble des parents de l'école** auprès de la Direction de l'école, de l'OGEC, mais aussi des instances extérieures (Mairie, Direction Diocésaine de l'Enseignement Catholique, ...). Une représentation aux niveaux supérieurs (Département, Académie, Ministère de l'Education Nationale, ...) est assurée par l'APEL départementale et nationale auxquels nous adhérons.
- ✓ **Accueillir et informer les parents de l'Ecole** (NDL News, revue « Famille et Education », à laquelle les membres sont abonnés, café d'accueil, pot de fin d'année, information conférences ...)
- ✓ **Animer et soutenir les activités des enfants :**
 - **Financièrement** (forfait pédagogique, éveil corporel et danse, achat de matériel scolaire et périscolaire, ...)
 - **Logistiquement** (tenue de la bibliothèque (BCD), organisation course Solidarité, de la kermesse,...)

POUR TOUT CELA NOUS AVONS BESOIN DE VOUS !!!

Votre adhésion à l'APEL de l'école et votre action dans l'association nous permettent de mener à bien ces différents rôles.

Votre cotisation annuelle se compose :

- D'une cotisation aux APEL Départementale et Nationale : 18,30 €
(à régler une fois dans l'école où est scolarisé votre plus jeune enfant)
(incluant l'abonnement à la revue « Famille et Education »)
- D'une cotisation à l'APEL de Notre Dame de Lourdes : 7,70 €
(à régler une fois par établissement où vous avez un enfant scolarisé)
(source non négligeable de financement de nos actions)

Total de la cotisation annuelle : **26 €**

L'APEL vous informe régulièrement de ses actions et animations pour les enfants par le biais de circulaires dans les cartables de vos enfants ou par mail.